

Dijon, le 12 septembre 2024

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCEE SIMONE WEIL –DIJON

CONSIGNES DE VOTE

Les parents d'élèves sont des membres à part entière de la communauté éducative. C'est à ce titre que vos représentants participent au conseil d'administration de l'établissement et aux différentes autres instances qui existent au sein de l'établissement.

Cette année, **le vote pour l'élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'administration aura lieu par voie électronique uniquement entre le 07 octobre et le 10 octobre minuit**, dans le respect de la protection des données personnelles et des principes fondamentaux qui commandent les opérations électorales, notamment le secret du scrutin, le caractère personnel, libre et anonyme du vote, la sincérité des opérations électorales et la surveillance effective du vote.

Voici comment voter :

TUTORIEL DE VOTE ÉLECTRONIQUE SUR PRONOTE ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025 –

1. Connectez-vous au portail <https://lyc-sweil-dijon.eclat-bfc.fr/>



2. Choisissez votre profil : "Elève ou parent" "des collèges et des lycées" puis "responsable d'élève"

Vous souhaitez vous connecter à votre ENT en tant que :

- Élève ou parent
 - des écoles primaires de l'académie de Besançon
 - des écoles primaires de l'académie de Dijon
 - des collèges et des lycées
 - des établissements agricoles publics
- + Personnel de l'Education Nationale
- Personnel de l'enseignement agricole
- + Personnel de collectivité
- Autre et invité

Valider

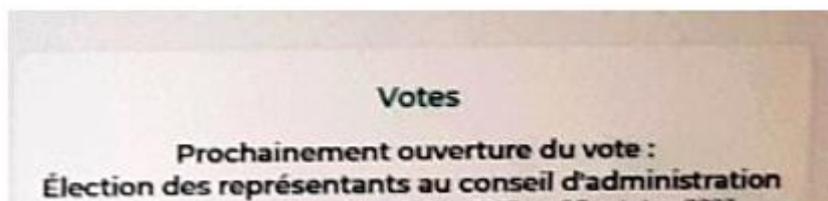
Je sélectionne mon profil

- Responsable d'élève
- Élève

3. Puis dans le menu, cliquez sur "scolarité" puis "Pronote"

- + Établissement
- + Ressources numériques
- + Services personnels
- Scolarité
- Pronote

4. Dans Pronote, avant l'ouverture du vote, une information est présente sur la page d'accueil :



5. Dès le premier jour d'ouverture du vote (du 07 au 11 octobre), l'encart suivant apparaît sur la page d'accueil :

The screenshot shows the Pronote home page with a dark navigation bar at the top containing links like 'Informations personnelles', 'Cahier de textes', 'Notes', 'Compétences', 'Résultats', 'Vie scolaire', 'Rencontres Parents/Profs', and 'Communication'. Below the navigation bar, there are several panels: 'Travail à faire pour les prochains jours' with tasks for today and tomorrow; 'Vie scolaire' with 'Dernières notes'; 'Liens utiles' with 'SITE INTERNET' and 'COMPTE TWITTER'; and a 'Votes' panel. The 'Votes' panel is highlighted with an orange border and contains the text: 'Élection des représentants au CA', 'Vote ouvert du 28 septembre 2023 au 11 octobre 2023', 'Choisissez votre candidat', a list of candidates including 'Liste : Liste 1' (selected), 'Liste : Liste 2', and 'Ne se prononce pas', and a 'Voter' button. Arrows from the text above point to the 'Liste : Liste 1' selection and the 'Voter' button.

6. Cliquez sur votre choix puis sur "voter"

7. Puis confirmez votre choix de vote.

A confirmation dialog box with a red exclamation mark icon and the title 'Confirmation'. The text inside reads: 'Confirmez-vous le vote suivant pour «Élection des représentants au CA» ?' followed by 'Liste : Liste 1'. At the bottom, there are two buttons: 'Oui' (highlighted with an orange arrow) and 'Non'.

8. Enfin, Pronote accuse réception de votre vote.

A confirmation message box with a green information icon and the title 'Élection des représentants au CA'. The text inside reads: 'Votre vote a bien été pris en compte. Merci pour votre participation.' At the bottom right, there is a green 'Fermer' button.

Le vote est alors terminé et disparaît de votre page Pronote.

La procédure est la même sur l'application pour smartphone.